

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DU PUY-DE-DOME**

143, avenue du Brézet  
63100 CLERMONT-FERRAND

\*\*\*

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS 63**

**Séance ordinaire du 27 mars 2023**

Nombre de membres titulaires : 23	Nombre de membres représentés : 4
Nombre de membres présents à la séance : 21	Nombre de votants : 19
Date de la convocation : 14 mars 2023	

**N° 1**

**Plan d'équipement 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 27 mars à 14h30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au conseil départemental, sous la présidence de M. Jean-Paul CUZIN, président du conseil d'administration du SDIS 63.

**PRÉSENTS :**

**Membres ayant voix délibérative**

- Mme BERNARD, Mme BETHUNE, M. BOYER, Mme BRUN, M. CHAMBON, M. DERRÉ, Mme DURON, M. DUBOURGNOUX, Mme GAIDIER, M. GAUMET, Mme MALTRAIT, M. MEYNIER, M. MORVAN, M. PERRET, M. PETEL, Mme PRUNIER, Mme RAINEAU, M. SOUCHAL.

**Membres ayant voix consultative**

- **Suppléants** : Mme BONY, Mme GUILLOT.
- **Sapeurs-pompiers** : Contrôleur général GLASIAN, Docteur TAILLANDIER, Capitaine BARILI.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant-chef BERARD, Adjudant-chef CHELOUCHE, Capitaine IZARD, Lieutenant RAQUIDEL, Adjudant-chef VIDAL.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : Mme MERCIER.

**Membres de droit**

- M. MALET, Directeur de cabinet du Préfet du Puy-de-Dôme, M. CHÉSI, Payeur départemental.

**EXCUSÉS :**

- **Titulaires** : M. DA SILVA, M. DAUDUIT, M. DESFORGES, M. GUILLAUME, Mme LAGARDE, Mme MAISONNET, M. VALLÉE, M. VEYSSIERE.
- **Suppléants** : M. BESSEYRE, Mme BRUSSAT, M. CONSTANTIN, M. DAUPHIN, M. DUBOURG, M. GALPIER, M. GRAND, Mme KHEMISTI, M. LUNOT, M. MAGNET, Mme MANUBY, M. NEUVY, M. PERRODIN, Mme PICARD, M. RIOL, M. ROUGHEOL, Mme VIRLOGEUX.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudante-chef BOURDIN, Commandant CUBIZOLLES.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : M. TRICHARD.

Le plan d'équipement 2023 recense les investissements envisagés dans les domaines du parc roulant, de l'habillement, des matériels, du mobilier et du casernement, hors opérations de constructions ou d'extensions prises en charge par le service mutualisé patrimoine immobilier. La présentation d'un plan pluriannuel d'investissement sera réalisée dès lors que la convention financière et les travaux du SDACR auront abouti.

Le plan d'équipement 2023 s'intègre dans un budget de transition et a pour principaux objectifs de :

- rajeunir, moderniser et optimiser le nombre d'engins par des moyens polyvalents ;
- répondre aux évolutions des risques et du contexte opérationnel ;
  - ainsi en 2023, orienter les achats vers des moyens hors chemin (Camion citerne feux de forêts, véhicule léger hors route) permettant la lutte contre les incendies de végétaux ;
- améliorer les capacités opérationnelles des moyens mis à disposition des centres renfort ou satellite en déployant des engins normés et disposant d'une capacité en eau adaptée ;
- sécuriser les intervenants dans leurs déplacements en limitant l'emploi de remorque.

En 2023, le SDIS 63 s'engage dans la demande de subventions (Pacte capacitaire, fonds vert...) relatives à certains investissements. La quantité des moyens évoqués dans le présent rapport s'envisage par l'octroi des subventions sollicitées. A défaut, le nombre des moyens pourrait être révisé à la baisse. 2023 doit aussi permettre une transition vers de nouvelles motorisations des véhicules à faibles émissions de CO2.

### Domaine du parc roulant

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le parc roulant est composé de 897 moyens avec 774 véhicules, 98 remorques, 13 cellules et 12 embarcations. Sur les 774 véhicules, plus de 55% a dépassé son amortissement. Le remplacement de ces véhicules à neuf est estimé à 30,8 M€.

Dans le cadre du pacte capacitaire, le SDIS 63 s'est positionné pour 2023 sur les 3 enjeux concernés, par :

- L'augmentation de notre capacité à lutter contre les incendies de forêts et d'espaces naturels, par l'achat de 3 camions citernes feux de forêt moyens (CCFM), un camion citerne feux de forêt super (CCFS) et deux véhicules légers hors route (VLHR).
- L'amélioration de la couverture du risque inondation, par l'acquisition d'embarcations, d'un véhicule nautique motorisé et de véhicules de déplacement pour nos spécialistes.
- L'évolution des moyens de lutte contre les risques de types nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosif (NRBCe). Identifié au niveau zonal et national comme étant en capacité de projeter des moyens NRBCe en renfort sur l'ensemble du territoire national, le SDIS 63 sera aussi concerné par certains grands rassemblements à venir, en renforçant les moyens NRBCe pré positionnés à proximité des enceintes sportives.

Dans le cadre des objectifs énoncés ci-dessus, il est proposé de prévoir un montant d'investissement de **5,7 M€** pour le parc roulant correspondant à l'acquisition et l'aménagement de 52 moyens. Afin de favoriser la lecture les engins sont répartis par thématique opérationnelle.

Engins incendie	Nombre	Coût
Camion Citerne Feux de Forêts Moyen (CCFM)	3	765 000,00 €
Camion Citerne Feux de Forêts Super (CCFS)	1	400 000,00 €
Camion Citerne Rural Secours Routier (CCRSR)	5	1 270 000,00 €
Fourgon Pompe Tonne Léger (FPTI)	1	231 000,00 €
Moto Pompe Remorquable (MPR)	4	180 000,00 €
Véhicule d'Assistance Respiratoire (VAR)	2	154 000,00 €
<b>Montant estimé :</b>		<b>3 000 000,00 €</b>

<b>Engins équipés spécialisées</b>	<b>Nombre</b>	<b>Coût</b>
Fourgon Nucléaire Radiologique Biologique Chimique explosif (FNRBCe)	1	340 000,00 €
Véhicule Léger Cynotechnicien (VL CYNO)	1	29 000,00 €
Véhicule Plongeur (VPL)	1	101 000,00 €
Montant estimé :		470 000,00 €

<b>Engins soins secours urgence</b>	<b>Nombre</b>	<b>Coût</b>
Véhicule Léger Infirmier (VLI)	1	23 000,00 €
Véhicule de Secours Aux Victimes (VSAV)	10	870 000,00 €
Véhicule de Secours Aux Victimes - motorisation électrique (VSAV)	1	210 000,00 €
Secours Routier niveau 2	1	197 000,00 €
Montant estimé :		1 300 000,00 €

<b>Engins commandement</b>	<b>Nombre</b>	<b>Coût</b>
Véhicule Léger Radio Utilitaire Chaîne de Commandement (VLRU CDC)	1	28 000,00 €
Montant estimé :		28 000,00 €

<b>Engins déplacement et logistique</b>	<b>Nombre</b>	<b>Coût</b>
Camionnette d'Interventions Diverses (CID)	1	30 000,00 €
Véhicule Léger Hors Route (VL HR)	2	98 000,00 €
Véhicule Léger Radio (VLR)	2	32 000,00 €
Véhicule Léger Radio (VLR) – motorisation électrique	2	80 000,00 €
Véhicule Léger Radio (VLR) - direction	1	30 000,00 €
Véhicule Léger Radio Utilitaire (VLRU)	8	228 000,00 €
Véhicule de Transport de Personnel (VTP)	1	41 000,00 €
Navette	1	33 000,00 €
Navette - motorisation H <sup>2</sup>	1	90 000,00 €
Montant estimé :		662 000,00 €

<b>Aménagement engins</b>		
Avec aménagements Camion-Citerne Feux de forêts Urbain et évolution Secours Routier niveau 1	Montant estimé :	240 000,00 €

Concernant l'affectation de ces moyens, elle sera menée au vu des besoins du SDACR à venir, des capacités et disponibilités opérationnelles des CIS, sous l'autorité du Directeur départemental.

Ce plan ne permet pas de renouveler le parc dans sa totalité et exige que l'entretien du parc roulant soit effectué au strict nécessaire et lors d'une avarie onéreuse, la réforme soit initiée avec la recherche d'un glissement d'un engin dans la limite des possibilités du service.

## Domaine de l'habillement

Le besoin financier annuel en matière d'habillement pour équiper les nouvelles recrues et assurer les renouvellements des équipements existants correspondant à l'effectif du SDIS 63 est de l'ordre de 750 000 €.

En 2022, le SDIS 63 a procédé à l'uniformisation des tenues de feux et la dotation individuelle de sur-pantalons. L'objectif d'une veste « softshell » et imperméables pour l'ensemble des personnels du CDSP sera atteint au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

En 2023, l'évolution de la mise en œuvre du maillage territorial et le maintien d'un secours de proximité, engage de nécessaires aménagements. En effet, la volonté de mutualiser les disponibilités en journée nécessite la mise à disposition aux SPV des centres satellites d'un complément d'habillement afin de faciliter leur disponibilité partagée auprès des centres supports. Une somme de 150 000 € est provisionnée à cette fin. Elle permet de doter environ 200 SP d'une tenue de feu, de tenue TSI supplémentaire (en dotation individuelle) et d'un casque (en dotation collective). Le montant de l'équipement supplémentaire est évalué à 750 euros.

Il est proposé de prévoir un montant d'investissement de **900 000 €** pour l'habillement.

## Domaine du matériel

Afin de prendre en compte les nécessités opérationnelles et les évolutions technologiques, le SDIS assure le renouvellement du matériel opérationnel et de casernement le nécessitant, la livraison des véhicules neufs avec leur armement, le renouvellement ou complément des lots pédagogiques de la formation, des équipes spécialisées et des équipements médico-secourisme.

Le détail de ces besoins est réparti ainsi :

- armement des engins neufs .....	320 000 €
- renouvellement matériel CIS et engins.....	446 000 €
- formation.....	70 000 €
- équipes spécialisées.....	80 000 €
- matériel médico-secourisme.....	150 000 €

Il est proposé de prévoir un montant d'investissement de **1,066 M €** pour le matériel.

## Le mobilier

Considérant que les mobiliers des constructions et des extensions sont intégrés dans le coût de chaque construction prise en charge par le SMPI, le budget alloué doit permettre de couvrir les besoins de renouvellement de mobiliers et le déploiement d'armoires séchantes/décontaminantes dans les CIS mixtes.

La répartition budgétaire est indiquée comme suit :

- renouvellement mobiliers des services et CIS : .....	165 000 €
- finaliser la mise en place des armoires séchantes/décontaminantes dans les CIS supports :	170 000 €
- vestiaires supplémentaires dans les CIS supports pour la disponibilité partagée :.....	35 000 €

La mise à disposition d'armoires séchantes/décontaminantes dans les unités supports a été réalisée pour 30 unités territoriale. Il est privilégié un retour d'expérience sur ces armoires avant leur généralisation dans l'ensemble des unités supports.

Il est proposé de prévoir un montant d'investissement de **370 000 €** pour le mobilier.

## Domaine de l'immobilier

Le parc immobilier du SDIS 63 est composé de 139 CIS au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et de ses sites fonctionnels composés de la direction du Brézet et la plateforme logistique, du site de Crouël, des services et ateliers basés au sein du centre de secours principal de Clermont-Ferrand. Cela représente près de 150 bâtiments distincts.

Le SDIS 63 dispose d'un service maintenance et entretien bâtementaire (SMEB) au sein du groupement des ressources logistiques et techniques (GRLT). Ce service a la charge des opérations de maintenance et d'entretien, ainsi que la gestion des contrats de contrôle de sécurité et quelques opérations d'aménagements conséquents, les constructions neuves et extensions étant transférées au SMPI.

Les opérations concernent 4 environnements principaux que sont par ordre de priorité :

<b>1/ Sécurité des personnes</b>	<b>230 000 €</b>
Mise en conformité, actions CHSCT, sécurisation...	
<b>2/ Pérennité des installations</b>	<b>290 000 €</b>
Plan électro-secours, remplacements portes sectionnelles, chauffage, équipements divers, travaux économie d'énergie	
<b>3/ Amélioration vie quotidienne et sobriété énergétique</b>	<b>350 000 €</b>
Réhabilitation des Centres d'Incendie et de Secours CIS Picherande pour un montant de 200 000 euros Autres aménagements (Condat/St Avit, Vernines ...)	
<b>4/ Esthétique des bâtiments</b>	<b>80 000 €</b>
Ravalement de façades, de voirie, identification CIS)	

Il est proposé de prévoir un montant d'investissement de **950 000 €** pour l'immobilier.

Ce rapport a reçu un avis favorable du Bureau et de la CATSIS.

---

### DELIBERATION

---


*Après en avoir débattu, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :*

- **d'adopter le plan d'équipement 2023 tel que présenté ;**
  - **d'autoriser le président du CA du SDIS 63 à inscrire au budget primitif 2023 les crédits nécessaires à la réalisation du plan d'équipement 2023.**
- 

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Clermont-Ferrand, le 27 MARS 2023

Le président  
du conseil d'administration du SDIS 63,

  
Jean-Paul CUZIN